

novembre 2020

ENEDIS Accord « Mesures RH »

Le don de jours ou d'heures

Le lundi 16 novembre est le dernier jour pour faire votre don.

FO Energie et Mines a signé l'Accord relatif aux mesures RH accompagnant la relance des activités d'Enedis dans le cadre de la crise COVID-19. Cet accord prévoit la possibilité de faire un don de jours ou d'heures en faveur d'associations.

Petit retour en arrière

Cette disposition de l'accord a émergé grâce à la demande de nombre d'agents qui souhaitent exprimer leur soutien au monde hospitalier. L'Institut Pasteur a donc été retenu pour recueillir vos dons.

Les négociateurs **FO**, anticipant que la crise sanitaire ferait des dégâts auprès des personnes en situation de précarité, avaient demandé que des dons puissent également parvenir à la Fondation Agir pour l'Emploi (FAPE), partenaire de longue date de notre entreprise.

Modalités pratiques

Si vous dépendez des dispositions de l'accord national sur le temps de travail (ATT), vous pourrez donner :

- “ des heures de repos compensateurs
- “ des congés annuels dans la limite de 2 jours (14h)

Si vous êtes au forfait jours, vous pourrez donner :

- “ des congés d'ancienneté
- “ des congés annuels dans la limite de 2 jours
- “ des jours de repos dans la limite de 5 jours

Pour faire votre don, connectez-vous à [e-demandes RH](#), allez dans la catégorie Congés  Congés, puis choisissez le formulaire « Enedis : Don de jours accord COVID-19 ». Vous n'avez plus qu'à remplir vos choix et pour finir, n'oubliez pas de cliquer sur **ENVOYER LA DEMANDE**.

Vous avez la possibilité de faire un don à l'une des associations ou au deux. Les dons seront valorisés selon votre taux horaire. Le montant apparaîtra sur votre bulletin de paie.

L'avantage fiscal s'applique

Vous recevrez un reçu fiscal correspondant à votre don de la part de l'association. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO Energie et Mines.